

Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2019

Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette
B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Concerne : Mise à l'ordre du jour du prochain Conseil communal d'un point concernant l'adhésion de la Ville d'Esch à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Messieurs les Échevins,

Depuis un moment déjà de nombreux conflits armés, l'annulation du traité INF et une nette accélération de la course à l'armement font l'objet de préoccupations pour la paix mondiale. La renaissance des marches pour la paix – aussi dans notre ville – soulignent l'urgence d'agir et de résister contre ces tendances menaçantes.

Les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde. C'est pour cette raison que le 7 juillet 2017 aux Nations unies, 122 Etats ont voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Tous les gouvernements sont à présent invités à signer et ratifier cet accord mondial crucial qui interdit l'utilisation, la production et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale.

Afin de faire pression sur les gouvernements respectifs, l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) a lancé un appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires. Rappelons aussi que l'ICAN a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2017.

En me référant à l'article 13 de la loi communale, je vous prie de mettre ce point sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil communal de notre ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Échevins l'expression de ma parfaite considération.

Marc Baum,
Conseiller communal